



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E63844

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2024

ÉDITÉ LE 28/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/1974
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 12/06/1974
540 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC CEDEX 1 303336465

Siret : 303 336 465 00032

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5012717

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 106300686

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 106300686

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : BOTREL (ETABLISSEMENTS)

8 RUE MARION DU FAQUET
ZAC KERGUE OUEST
BP 70411
22970 PLOUMAGOAR
Téléphone : 02 96 40 65 40

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : b.urvoy@sas-botrel.com

Responsabilité légale :
BOTREL YOHANN PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Effectif moyen : 61 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	21/05/2020
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	21/05/2020
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	21/05/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	21/07/2023
o Ventilation mécanique	21/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.